

## **L'avenir du mécanisme de développement propre est sombre**

Montréal, le samedi 3 décembre 2005

**L'utilisation du mécanisme de développement propre (MDP) a produit peu d'avantages, voire aucun, sur le plan du développement durable, de la réduction de la pauvreté ou de l'énergie renouvelable pour tous. Le soutien accordé au MDP dans les pays en développement et dans les groupes de la société civile se détériore rapidement. Les pays et les autres parties intéressées qui investissent dans le MDP, comme Canada, les Pays-Bas et le Japon, encourent une perte de crédibilité considérable si le rendement ne s'améliore pas bientôt.**

Un total de 175 représentants d'organisations œuvrant dans le domaine de l'environnement et du développement provenant du monde entier sont très préoccupés par l'atteinte des objectifs de développement durable au moyen des projets faisant appel au MDP; l'atteinte des objectifs en matière d'atténuation des conditions climatiques soulève elle-même des doutes.

Il importe de prendre des mesures visant à réduire le nombre de projets non durables du portefeuille du MDP et à augmenter le nombre de projets qui contribuent au développement durable et à la réduction de la pauvreté à l'échelle locale. On peut y parvenir en lançant un programme de réglementation internationale obligatoire concernant l'incinération des fluorocarbones et la destruction de l'oxyde de diazote dans les usines chimiques; il faudra aussi mettre un terme aux émissions de méthane ou au brûlage du méthane à la torche par les sociétés gazières et pétrolières et les sites d'enfouissement des déchets. De plus, les institutions financières internationales, comme la Banque mondiale et les Parties à la Convention, devraient adopter les critères de la Commission mondiale des barrages en ce qui concerne les grands projets hydro-électriques.

Il est possible de favoriser la durabilité et la réduction de la pauvreté en améliorant les dispositions spéciales pour les projets de petite envergure liés à l'énergie renouvelable et en favorisant la participation des groupes de la société civile locale dans le processus décisionnel. En outre, le renforcement des capacités locales de la société civile exige que le soutien et les processus décisionnels des organismes nationaux et internationaux soient transparents et accessibles.

Les participants à la conférence sur les solutions renouvelables ont appuyé l'initiative de la norme d'excellence Gold Standard à l'unanimité. L'adoption des critères de cette norme d'excellence pour les projets faisant appel au MDP compenserait de nombreuses lacunes de cet instrument. Une stratégie comportant trois phases a été proposée aux fins de l'intégration générale de la norme Gold Standard. La phase actuelle, qui comprend des projets pilotes, précède une deuxième phase comportant l'examen des marchés à créneaux, comme la compensation volontaire des émissions de gaz à effet de serre et la responsabilité sociale des entreprises. La troisième phase viserait la réalisation de la norme Gold Standard en grandeur réelle par les pays donateurs, les investisseurs privés et la Banque mondiale.

La décision de ne pas appliquer le MDP à l'agriculture jouit encore d'un appui solide, mais les participants à la conférence estiment qu'il faudrait exempter le changement de l'agriculture régulière à l'agriculture biologique de cette exclusion. La capacité de stockage de carbone et les réductions des émissions de gaz à effet de serre sont considérables et peuvent être quantifiés sur un fondement scientifique. Mentionnons également que l'agriculture favorise l'adaptation locale au changement climatique grâce à une meilleure résistance à la pluie et à la sécheresse. Il y a lieu de s'attendre à ce que le passage à l'agriculture biologique apporte d'autres avantages considérables sur les plans sociaux et environnementaux. Puisque l'agriculture biologique a mis en place un système de vérification et de certification indépendant, il sera facile d'adapter la surveillance de la réduction des émissions et du stockage de carbone. Le secrétariat de la CCNUCC et l'organe exécutif du MDP sont invités, d'une part, à examiner davantage les possibilités d'atténuer le changement climatique en effectuant le passage de l'agriculture régulière à l'agriculture biologique et, d'autre part, à

considérer sérieusement l'exemption de tels cas de l'exclusion des projets agricoles faisant appel au MDP.

La 11<sup>e</sup> Conférence des Parties devrait adopter les Accords de Marrakech, qui comprennent le mécanisme de développement propre, et prendre une décision concernant la situation relative au droit d'émission résultant des projets du MDP après 2012. Déjà, les investisseurs deviennent hésitants à l'idée d'investir dans des projets à long terme liés au MDP durable et ont tendance à favoriser les projets de réduction des émissions qui sont à la fois rapides et peu onéreux, mais qui ne contribuent pas au développement durable local. On pourrait renverser cette tendance en envoyant un signal clair au sujet des finances relatives au climat après 2012 et de l'effort continu visant à garantir le développement durable en relation aux projets liés au MDP.

De plus, les parties devraient commencer à élaborer un nouveau mécanisme financier afin d'atténuer le changement climatique dans les pays en développement dans la période postérieure à 2012; le développement durable et la réduction de la pauvreté constituent le point de départ de ce mécanisme.

Le mécanisme de développement propre est gravement malade, voire mourant. Un traitement vigoureux est immédiatement nécessaire, mais sa survie n'est pas garantie. Les projets liés à l'énergie renouvelable et les autres projets visant à atténuer le changement climatique qui ont été présentés lors de la conférence sur les solutions renouvelables ont grandement besoin de soutien financier. Il faut enclencher dès maintenant le processus menant à l'élaboration d'un nouveau mécanisme financier plus durable afin d'atténuer le changement climatique dans les pays en développement.

**C'était le message principal de la journée consacrée au MDP dans le cadre de la conférence sur les solutions renouvelables, tenue les 1<sup>er</sup> et 2 décembre 2005 à Montréal. Ce message fut présenté aux délégués et aux observateurs à la 11<sup>e</sup> Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Il a aussi été présenté à l'événement parallèle parrainé par la Canadian Renewable Energy Alliance (alliance canadienne de l'énergie renouvelable) (CanREA) et Citizens United for Renewable Energy and Sustainability (union des citoyens pour les énergies renouvelables et le développement durable) (CURES).**

Compte-rendu de Marc Koene (Netherlands Society for Nature and Environment) (société néerlandaise pour la nature et l'environnement)

Pour obtenir de plus amples renseignements :

Conférence sur les solutions renouvelables : <http://www.pembina.org/cop11/workshop4.shtml>

Pour obtenir des détails concernant le jour 2 de la conférence : <http://www.snm.nl/cdmcanada>

Pour obtenir des renseignements au sujet de la norme Gold Standard

<http://www.cdmgoldstandard.org>

Marc Koene (à Montréal jusqu'au 7 décembre 2005) +316 4274 5070,

[m.koene@natuurenmilieu.nl](mailto:m.koene@natuurenmilieu.nl).